

Les femmes s'organisent

1946 : création de la première cellule féminine du PPA-MTLD ;

1947 : création de l'Association des Femmes Musulmanes d'Algérie (AFMA) présidée par Mamia Chentouf ;

1954 : les femmes entrent en guerre ;

1962 : les femmes participent activement aux fêtes de l'indépendance ;

1963 : création de l'UNFA, organisation féminine du FLN ;

1965 : 8 mars, des centaines de femmes manifestent à Alger pour l'égalité des droits, l'abrogation de la polygamie, de la dot, de la répudiation et pour l'égalité dans l'héritage, revendications que l'UNFA appuie en 1966 ;

1973, 1979 : premier et deuxième projet de code de la famille ;

1981 : Les femmes obtiennent la levée de l'imposition de l'autorisation masculine pour la sortie du territoire national ;

1981 : dépôt d'une pétition des Femmes à l'APN contre le projet du code de la famille ;

1984 : promulgation du code de la famille, qui fait de la femme une mineure ;

1985-1989 : création de nombreuses associations autonomes de femmes sous le règne du Parti unique ;

1989 : manifestation publique contre les violences faites aux femmes à Ouargla ;

1989 : 8 mars, des milliers de femmes marchent à Alger pour demander l'égalité des droits et l'abrogation du code de la famille ;

1989 : 30 novembre, 1re Rencontre nationale des associations de femmes au CPVA, qui réunit 14 associations du territoire national pour l'égalité et l'abrogation du code de la famille ;

1991 : création de SOS Femmes en détresse et du premier centre d'accueil de femmes en difficultés ;

1991 : création des premiers journaux féminins, Nyssa, Hawa, Ounoutha ;

1991 : de nouvelles associations de femmes naissent à la faveur de la nouvelle Constitution ; 1991 : manifestations de femmes contre les procurations familiales lors des élections ; la loi sera modifiée par le Conseil constitutionnel ;

2000 : 5 octobre, création du Réseau Wassila

2004 : grâce à la Commission des femmes travailleuses de l'UGTA, loi contre le harcèlement sexuel au travail ;

2004 : campagne "20 ans barakat" contre le code de la famille ;

2005 : première enquête nationale sur les violences faites aux femmes par l'INSP ;

2005 : amendements mineurs au code de la famille ;

2012 : des associations de femmes proposent un projet de loi sur les violences faites aux femmes au bureau de l'APN qui l'enregistre ;

2015 : en juin, ignorant le projet présenté par les associations de femmes en 2012, promulgation d'amendements au code pénal portant sur les violences faites aux femmes.